



## retour de congé parental mais à un poste non similaire

Par **sofmadi**, le **16/02/2011** à **18:49**

bonjour,

j'aurai du reprendre mon travail le 11/02/11 ( mais arret maladie ) suite un un congé parental de 3ans, mais lorsque j'ai appelé pour ma reprise ,courant décembre, mon directeur ma annoncé que mon poste avait été supprimé;

je travaille en tant que resposable adjoint sur le pole technique d'un magasin d' optique;

j'ai été embauché en 94 en tant que monteur (et non monteur vendeur comme c'est le cas dans beaucoup de magasin) et promue en 2001 en tant que adjoint laboratoire;

donc , je ne sais faire que du labo et du management sur du labo ( ratios /objectifs,formations interne,respect des délais donc superviser tous ça);

j'ai eu au téléphone 2 fois mon directeur puis mon responsable de secteur 1fois puis le service recrutement 2fois ,il me disent tous la meme chose à savoir que je dois retourner au magasin et travailler en binome avec l'adjoint vente donc faire de la vente et du managent vente ( formation vente, suivi des objectifs etc..)

tous celà je ne sais pas faire, je n'ai eu aucune formation pour celà et on ma embaucher pour pour faire uniquement du labo !!!( preuve sur les fiches de paie et contrat, par contre je n'ai jamas eu avenant de contrat en 2001 et ils ne veulent pas me le donner);

à savoir,j'ai envoyé 2 courriers avec AC mais sans réponse!

quels recours puis-je avoir?

cordialement

Par **P.M.**, le **16/02/2011** à **19:30**

Bonjour,

Vous pourriez revendiquer l'action de formation professionnelle prévue à l'[art. L1225-59 du Code du Travail](#)